

Lettre d'information de la liste Oxygène 2020 Janvier 2020

En ce début 2020, il est de plus en plus difficile de regarder ailleurs et de nier l'évidence du changement climatique. Ses conséquences sont dramatiques.

Mes vœux pour l'année 2020 dépassent donc l'échelle de notre commune.

Je souhaite que chacun, à son niveau, contribue :

→ à freiner l'épuisement des ressources, la disparition de la biodiversité, et avec elle de la beauté du monde.

→ à ce que les inégalités et les injustices sociales cessent de croître, année après année, en France et partout dans le monde.

Formuler des vœux c'est bien, agir pour qu'ils se réalisent c'est encore mieux.

C'est pourquoi nous présentons une liste Oxygène 2020 aux élections municipales de mars prochain.



Mireille Cuniot-Ponsard

Changement à la tête de Linas ?

Le maire de Linas a été définitivement condamné le 7 janvier 2020 pour escroquerie, abus de confiance au préjudice de l'État et de la Région, prise illégale d'intérêt, et travail dissimulé.

Condamné en première instance en mars 2016, il a fait appel, a été de nouveau condamné, a déposé un pourvoi en cassation, lequel a été rejeté le 7 janvier 2020. **Il a ainsi retardé de 4 ans l'application des peines auxquelles il a été condamné.**

Parmi ces dernières : **3 ans d'inéligibilité.** F. Pelletant a anticipé la **démission d'office** qu'allait lui imposer le Préfet en démissionnant de ses fonctions le 9 janvier.

Le Conseil Municipal a élu depuis **un nouveau maire.**

Pascal Waill, premier adjoint de François Pelletant, était l'unique candidat, et a été élu sans surprise. Il est maire de Linas jusqu'aux élections de mars 2020.

En pratique, F. Pelletant est plutôt plus présent qu'avant en mairie, parce que, dit-il, son équipe a besoin de lui. Seule réelle différence : lors de la séance du Conseil Municipal, F. Pelletant n'est pas dans la salle mais dans le bureau du maire, à l'étage au-dessus.

Pascal Waill est l'adjoint et le soutien inconditionnel de F. Pelletant depuis 25 ans. **Tout ce qui relève de l'urbanisme à Linas passe par l'un ou l'autre depuis 1995.** Et ils ne veulent manifestement pas que cela cesse.

Dans cette lettre, nous vous présentons justement notre point de vue et nos propositions en matière d'urbanisme

Oxygène 2020

Et nous vous invitons à noter la date suivante :

le samedi 7 mars à 18h

**Nous organisons une réunion publique à la salle Carzon
Nous vous espérons nombreux.**

Quelle politique locale en matière d'urbanisme ?

Analyse de la situation actuelle

Elle résulte d'une politique de la Ville qui a consisté à **agir a minima** et sous la pression (de l'État ou des promoteurs).

Un exemple: **L'opération « Cœur de Ville ».**

Confiée à un aménageur (*Esbonne Aménagement*) en **2006**, elle devait être menée à bien en 5 ans. La concession a déjà été **prorogée de 10 ans** par avenants successifs. Le secteur nord de la rue de la Division Leclerc a été progressivement **vidé de ses habitants, de ses commerces, et remplacé par un trou béant en 2017**. Depuis, rien ne bouge. Pourtant les prescriptions archéologiques ont été levées il y a déjà 2 ans... Cette inaction est lourde de conséquences pour les habitants de ce quartier, pour l'image de notre ville, et pour le budget communal, qui rémunère l'aménageur depuis maintenant 15 ans.

La commune est devenue propriétaire du **parc classé du centre-ville** en **2016**. Depuis, son action s'est limitée à héberger un troupeau dans le parc. Résultat : les chèvres ont réduit à l'état de bois mort tout ce qui était à leur portée. Il ne reste plus rien de la roseraie et des allées de buis...



Partie nord de la Division Leclerc (janvier 2020)



Le parc classé du centre-ville (mai 2019)
- représenté en vert sur la carte -

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



Toutes ces procédures de modifications et révision, **qui auraient pu être évitées**, épuisent le personnel du service urbanisme (*départs de 2 responsables successifs en 2 ans*) et coûtent cher au budget communal.

Favorisés par un PLU trop peu contraignant, les projets immobiliers ont afflué. Nous avons indiqué **sur la carte ci-contre** les projets dont nous avons connaissance, parce qu'ils ont été évoqués en Conseil Municipal. Certains ont déjà obtenu un permis de construire, et sont même en cours ou en fin de construction (**en orange**). D'autres sont encore à l'état de projet (**en rouge**). ➡

Ce que nous proposons aux Linois :

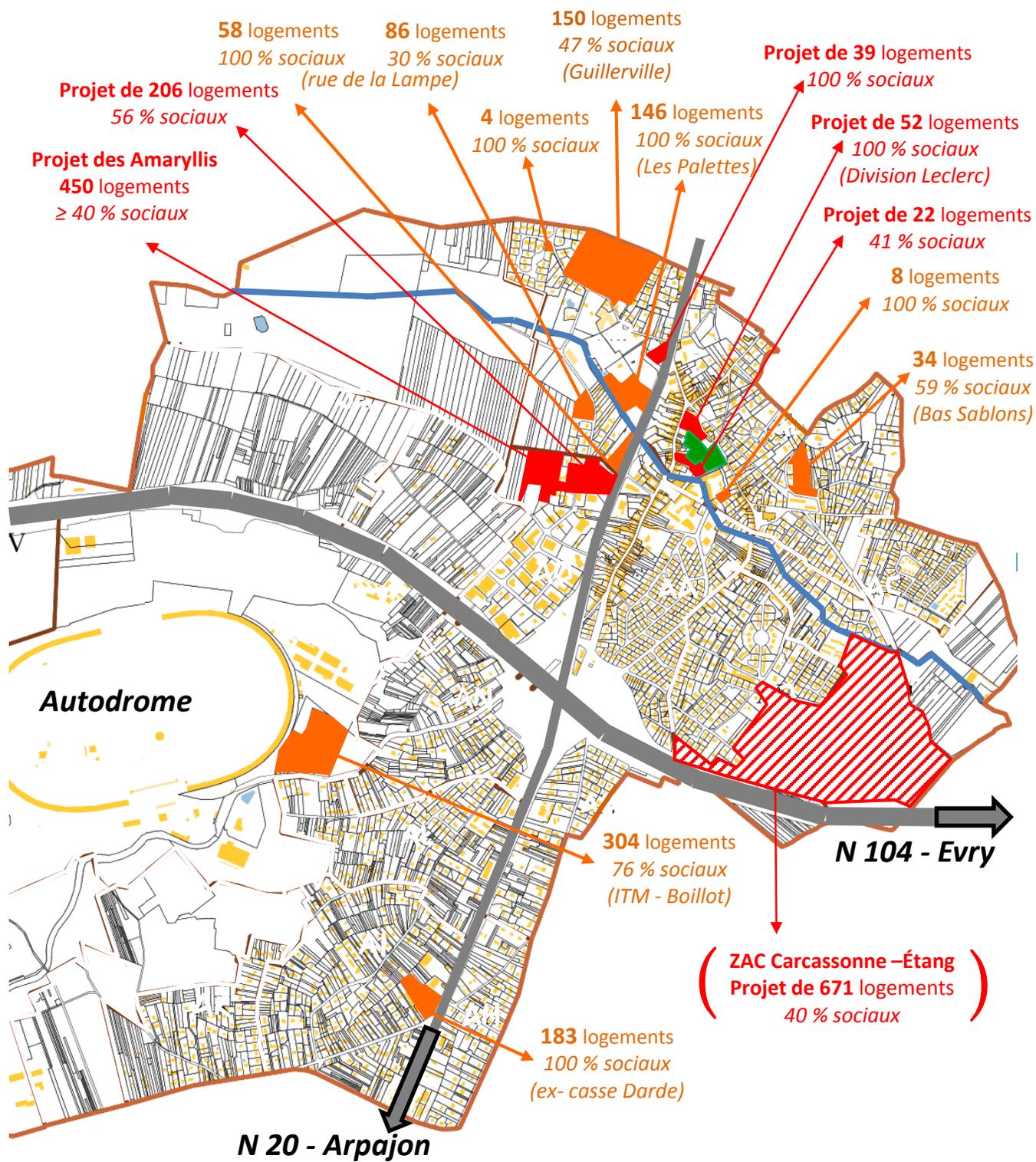
1 Freiner vraiment l'augmentation de la population linoise.

Préalable : l'offre de logements locatifs sociaux en Ile de France est très insuffisante et le mal-logement est un fléau. **Il est juste que Linas contribue à son niveau** et propose des logements à loyer abordable. **La loi a fixé à 25 %** du nombre total de logements **le taux minimum de logements locatifs sociaux (LLS) à l'horizon 2025.**

Parce que Linas est très en retard (*moins de 8% de logements sociaux en 2020*), le passage à 25 % impose **une augmentation de la population beaucoup plus brutale que dans d'autres communes qui ont agi plus tôt.**

Avec les constructions nouvelles déjà autorisées par la municipalité, le nombre de logements à Linas **augmentera de 35% avant 2025** et le taux de 25 % de LLS sera atteint (Rappelez-vous : dans le Linas Actualités de juin 2019, la municipalité actuelle promet aux Linois une augmentation de la population de 10 % maximum tous les 10 ans...).

Bien accueillir cette population nouvelle (*écoles, crèches, équipements sportifs et culturels, voirie..*) constitue un véritable défi que la future équipe municipale devra assumer. **Avec les projets** présentés par la municipalité actuelle comme encore à l'étude (*hors ZAC*), **la population linoise augmenterait de 63%.** **Il faut donc impérativement reconsidérer ces projets.** **Nous donnerons à la commune les moyens de maîtriser son urbanisation : un PLU protecteur et efficace, des agents en nombre suffisant, et des élus motivés !!**



La situation actuelle

	2019	Constructions nouvelles 2020 - 2025	
		Permis accordés	Encore en projet (hors ZAC)
Nombre total de logements à Linas	2747	+ 973 = 3720	+ 769 = 4489
Nombre de logements locatifs sociaux	181	+ 747 = 928	+ 395 = 1323
Augmentation de la population linoise		+ 35 %	+ 63 %
Pourcentage de logements locatifs sociaux	< 8%	24.9 %	29.5 %

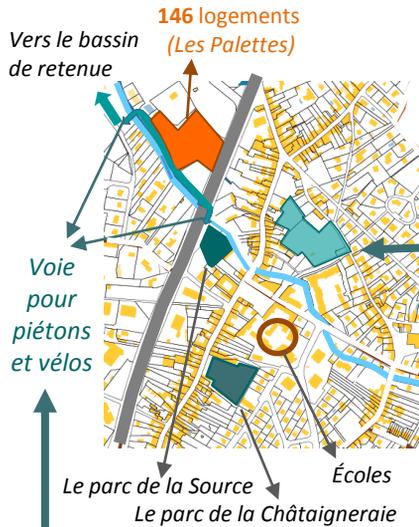
Ce que nous proposons aux Linois :

2 Ouvrir, embellir, et vitaliser les espaces publics

Il existe deux parcs ouverts au public à Linas (le parc de la Châtaigneraie et le parc de la Source) ainsi qu'un espace aménagé en jardin à proximité de la gare routière. **Les bancs sont rares, les jeux pour enfants aussi, ce qui a fait de ces parcs des lieux où les habitants ne s'arrêtent pas.** Nous voulons changer cela, offrir aux Linois des espaces verts aménagés où l'on se retrouve, où l'on a envie de passer du temps, et pas nécessairement debout...



Jeux pour enfants
dans le parc de la Châtaigneraie (2020)



Nous voulons ouvrir enfin le parc classé du Centre Ville aux Linois, et rapidement. Pour cela il faut commencer par lui rendre sa beauté initiale, bien mise à mal par le manque de motivation des hommes et l'appétit des chèvres.

Une fois ouvert, ce parc permettra de relier agréablement différents points du centre ville, à pied ou à vélo. Situé à proximité immédiate de l'école des Sources, il rendra possibles des activités de plein air qui ne l'étaient pas auparavant. Il permettra aussi d'accueillir des événements festifs dans un cadre exceptionnel... Le coût pour la commune est modeste, et notre motivation à son maximum. D'autant plus que certains d'entre nous se sont battus bec et ongles il y a 30 ans pour sauver ce parc des mains d'un promoteur, qui y avait programmé 150 logements avec l'accord de la mairie.

Le parc a été classé par le Ministère de la Culture en 1993.

Le projet d'un cheminement piéton le long de la Sallemouille depuis le parc de la Source vers le bassin de retenue est inscrit dans le PLU. Nous avons posé la question en Conseil municipal : la réalisation de ce cheminement a-t-elle été évoquée avec l'acquéreur du terrain « Les Palettes » (la municipalité vient de lui délivrer le permis de construire 146 logements sociaux) ? La réponse a été : « NON ». Pourtant un accord avec ce seul propriétaire suffirait pour pouvoir aménager un cheminement piéton depuis le parc de la Source jusqu'à la rue des Fleurs (cf. le plan). Et c'est évidemment possible maintenant, pas une fois les constructions terminées....

Nous aménagerons ces circulations faciles et sécurisées d'un quartier à l'autre.

C'est elles qui feront que les habitants choisiront de marcher ou de pédaler plutôt que de prendre leur voiture.

De l'autre côté de la RN 20, vers Marcoussis, existent de très beaux espaces naturels ouverts aux piétons et aux vélos: le bassin de retenue, entretenu par le Syndicat de l'Orge, et le bois départemental de Bellejame. **Des aménagements (aires de jeux et de sports) seraient bienvenus.** Ce sont des aménagements autorisés et le Syndicat de l'Orge en a déjà implanté ailleurs : **c'est donc possible.**

Par contre, les habitants de la partie sud de la commune ne bénéficient d'aucun espace vert public, à l'exception d'un accès à une partie des bois qui entourent l'autodrome. Pas d'équipement public non plus dans cette partie de la commune. Et la municipalité actuelle y a déjà autorisé la construction de près de 500 nouveaux logements.

La création d'espaces et d'équipements publics dans la partie sud de la commune sera à notre ordre du jour.

3 Préserver les espaces naturels, forestiers et agricoles de l'étalement urbain.

Au cours des précédentes décennies, les habitations n'ont pas cessé de grignoter les espaces naturels et agricoles, de façon licite ou illicite. **Nous devons y mettre un coup d'arrêt:** c'est une exigence de développement durable, au bénéfice du vivant en général. **Un des meilleurs moyens de le faire est de remettre en culture biologique les terres agricoles aujourd'hui en friches.** Cela signifie acquérir le foncier quand il est mis en vente, **initier, soutenir et accompagner des projets d'agriculteurs,** partager la réflexion avec les agriculteurs actuels... La SAFER, la Région IdF, la Chambre d'Agriculture, la Foncière Terre de Liens, et d'autres encore, sont là pour accompagner et soutenir les communes. **Les exemples de réussites se multiplient. Pourquoi Linas ne réussirait-elle pas ?**

À suivre....